LFSA

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA FERTÉ SAINT-AUBIN

N°22
SEPTEMBRE 2025
www.lafertesaintaubin.fr

ENVIRONNEMENT
La rue Joffre

ACTUALITÉS
Indemnisation des commerçants

DOSSIER

Jeunesse
C'EST LA RENTRÉE À LA FERTÉ

LA FERTÉ SAINT-AUBIN
LA VIE ENTRE SOLOGNE ET VAL-DE-LOIRE

4
ACTUALITÉS

6
ANIMATION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

11
Visite ministérielle

DOSSIER
8
Jeunesse
C'EST LA RENTRÉE À LA FERTÉ !

Ce mois-ci dans LFSA

4 **Actualités**
6 **Animation sociale Solidarité**

8 DOSSIER
C'est la rentrée à la Ferté

10 **Urbanisme**
12 **Environnement**
13 **Tribunes**
14 **Conseil Municipal**
16 **Agenda**

Chères Fertésiennes, chers Fertésiens,

En cette rentrée, des réalisations qui vont façonner notre avenir collectif !

Tout d'abord, le 27 mai, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été arrêté en conseil communautaire. Depuis, il poursuit sa phase administrative avec une enquête publique qui se tiendra à l'automne. Ce projet a, par ailleurs, été aussi soumis aux conseils municipaux des sept communes du territoire qui ont unanimement rendu un avis favorable.
Ce document de planification, fruit d'un travail collectif et consensuel avec les communes (groupe de travail, commissions) constitue une étape importante. Ce document contraint par des textes qui s'imposent aux communes en décalage parfois de nos réalités de terrain, mais reste perfectible. Il représente une base solide pour la planification de notre développement futur. Il nous permet de structurer, d'organiser et d'anticiper l'évolution de notre territoire afin de préserver ses atouts, tout en accompagnant la croissance de manière harmonieuse et respectueuse de notre environnement. Il nous engage à construire un avenir où la qualité de vie, la solidarité et le développement durable restent nos priorités. L'avenir se décrète avec lucidité, courage et responsabilité. Son vote a donc été un vote de responsabilité collective et non de polémique. Ce qui est aussi réconfortant, c'est qu'avec le temps, ce PLUI pourra s'adapter aux besoins et aux attentes des habitants, ainsi qu'aux changements législatifs ou réglementaires. Des ajustements ou des mises à jour du document seront alors envisageables et indispensables.

Par ailleurs, les travaux du **cœur de ville** vont enfin débuter. Cette opération emblématique vise à revitaliser notre centre, en améliorant la mobilité, l'accessibilité et l'attractivité commerciale et culturelle. C'est une véritable dynamique pour renforcer le lien social et faire de notre centre-ville un lieu où il fait bon vivre, travailler et se détendre !
Les travaux sur **l'église Saint-Michel** vont aussi démarrer. Ce monument patrimonial va bénéficier d'une restauration essentielle pour préserver son histoire et permettre à tous de continuer à en profiter pleinement dans le respect de sa vocation culturelle et religieuse.
Enfin, l'aménagement du **parking des Portes Vertes** constitue une étape clé pour améliorer la fluidité de la circulation et offrir à nos habitants et visiteurs un stationnement pratique et sécurisé en proximité immédiate du cœur de ville.
Ces projets illustrent notre volonté commune d'engager notre territoire vers un avenir dynamique, respectueux de son histoire et de ses valeurs. En cette rentrée, je vous invite à continuer à participer, à partager vos idées et à faire vivre notre commune avec enthousiasme et solidarité.
Excellente rentrée à toutes et à tous !

Katia BAILLY,
Maire de La Ferté Saint-Aubin

PEFC 10-31-1543
IMPRIM'VERT®

LFSA Magazine municipal des habitants de La Ferté Saint-Aubin, n°22, septembre 2025, édité en 3 600 exemplaires par la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, place Charles de Gaulle, B.P. 10049, 45240 La Ferté Saint-Aubin – Tél. 02 38 64 83 81 – Site : www.lafertesaintaubin.fr – Courriel : mairie@laferte-saintaubin.fr – Directeur de la publication : Katia Bailly – Crédit photos : Mairie, iStock – Réalisation : Ze-Com – Impression : Addigraphic – Dépôt légal : Janvier 2025 - ISSN 2552-5913

LA FERTÉ SAINT-AUBIN LA VIE ENTRE SOLOGNE ET VAL-DE-LOIRE
Sologne VAL DE LOIRE

Conférence «Le Tour de France du mental»

Lexane Raillot, jeune Fertésien, préparateur mental et passionné par la psychologie de la performance, a sillonné la France à vélo pendant quatre mois, entre février et juin 2025. Au total, plus de 7000 kilomètres parcourus, avec un objectif clair : sensibiliser les jeunes à l'importance du mental dans la réussite, qu'elle soit sportive, scolaire ou professionnelle.
De cette aventure humaine intense est née une conférence originale, mêlant récit de voyage, rencontres inspirantes et réflexions autour de la préparation mentale.
Vendredi 25 juillet dernier, Lexane a partagé son expérience à la mairie, en présence de Madame le Maire et de citoyens curieux et engagés.
Ce moment d'échanges chaleureux a permis d'aborder des sujets essentiels, souvent encore trop méconnus, autour de la gestion du stress, de la motivation, de la concentration et de la confiance en soi.
Une initiative inspirante, qui met en lumière l'importance de développer une véritable culture du mental en France, dès le plus jeune âge.

État-civil

Ils sont nés :

- **Kaylan CAZAL ESTRELA CARDOSO,** le 30 avril
- **Léana BARDIOT,** le 26 juin

Ils se sont mariés :

- **Emmanuel LEGENDRE et Emilie MARMOLLE,** le 14 juin
- **Sabrina CALVO et Wilfrid SELLIER,** le 14 juin
- **Brigitte STOLL et Rémy LEJEUNE,** le 21 juin
- **David MEIRA et Jennifer DAMAS,** le 28 juin
- **Virginie DERYCKE et Samuel COUSSY,** le 12 juillet

Ils nous ont quittés :

- **Denise FOLLIN née LAMBERT, 88 ans,** le 18 mai
- **Louisette MORIN, 89 ans,** le 25 mai
- **Gabriel DE ALMEIDA, 85 ans,** le 25 mai
- **Jean AUDOIN, 78 ans,** le 26 mai
- **Marie-Louise TROUPLIN née LEONARDI, 84 ans,** le 30 mai
- **Josette LIENNARD née THÉNOT, 91 ans,** le 3 juin
- **Ginette LABBE née ROBIN, 96 ans,** le 17 juin
- **Ginette DARVOY née MICHAU, 97 ans,** le 23 juin
- **Gérard MOREAU, 103 ans,** le 25 juin
- **Clarisse DUMORTIER née ALLEMANDOU, 80 ans,** le 28 juin
- **Nicole MALARD née FOUCHER, 96 ans,** le 04 juillet
- **Marie BAPSOLLE née FERRAGU, 96 ans,** le 06 juillet
- **Claude FINET, 80 ans,** le 07 juillet

POINT INFORMATION

OPÉRATION CŒUR DE VILLE

Indemnisation des commerçants

Comme annoncé dans la précédente édition du magazine municipal, les travaux de requalification du centre-ville vont commencer d'ici quelques semaines, et seront échelonnés en plusieurs phases de chantier sur plusieurs années. Pour rappel, ces projets d'aménagements ont vocation à encourager la fréquentation du centre-ville et le dynamisme commercial. Malgré les précautions prises dans la conduite des chantiers et les mesures d'accompagnement mises en place par la ville (création de stationnements temporaires, signalétique adaptée...), ils pourront causer un certain nombre de désagréments pour les commerces riverains pouvant impacter leur activité. Aussi, le 2 juillet dernier, le Conseil municipal a confirmé sa volonté de soutenir les commerçants en créant une Commission d'Indemnisation Amiable chargée d'examiner d'éventuelles demandes relatives à une baisse du chiffre d'affaires.
Alors, même si la ville se transforme avec les travaux, les commerces restent ouverts, continuez à vous rendre chez vos commerçants préférés pour les soutenir.

Retrouvez le règlement des indemnisations et toutes les informations liées aux travaux de l'Opération Cœur de Ville sur le site de la commune : www.lafertesaintaubin.fr/operation-coeur-de-ville

L'association CEMMA

Le Centre d'Expression Musicale la Malle Artistique propose des cours de guitare (acoustique ou électrique), de basse et de ukulélé depuis 25 années bientôt, à la Maison de la Musique de La Ferté St Aubin.

Les cours individuels sont dispensés par 2 musiciens professionnels, Greg et Seb dans une ambiance chaleureuse et dans le respect des goûts musicaux, du rythme et de la progression de chacun. Ils animent aussi des stages et ateliers et coachent les élèves, pour ceux qui le souhaitent, pour des jeux en groupes.
Qu'ils soient débutants ou confirmés, enfants, adolescents, adultes ou séniors, tentés par l'apprentissage ou l'approfondissement de leurs connaissances de ces instruments, tous peuvent contacter l'association au 06 12 46 26 86 ou au 02 38 76 58 53. Nos deux professeurs, avec compétence, sauront répondre à leurs attentes.

Les inscriptions et réinscriptions pour la nouvelle année 2025/2026 se feront :
le samedi 6 septembre de 14 h à 17 h à la Maison de la Musique et au stade de la Ferté lors du Festiv-Asso
Le mercredi 10 septembre à la Maison de la Musique de 17 h à 20 h
Avant ou après ces dates, aussi en téléphonant au 06 12 46 26 86

Plus d'informations à cette adresse : www.cemma-asso.fr

Office de Tourisme

Dans le cadre des Journées du patrimoine 2025 : l'Office de Tourisme organise une visite commentée et gratuite de l'Eglise Saint-Aubin par l'association pour la connaissance et la sauvegarde du Patrimoine Fertésien (ACSPF), samedi 20 septembre 2025 à 10h (le lieu de rdv vous sera donné lors de votre inscription). Cette église habituellement fermée au public ouvrira ses portes spécialement pour l'occasion !
N'oubliez pas de vous inscrire dès maintenant auprès de l'office car les places sont limitées : 02 36 99 45 59
L'Office de Tourisme change ses horaires pour la saison d'hiver : désormais une ouverture au public sera prévue les mardis et les jeudis d'octobre à mars, ils auront le plaisir de pouvoir vous recevoir tout au long de l'hiver.
Rappel des horaires d'hiver : Les lundis, mercredis, vendredi : fermé au public. L'Office reste néanmoins disponible pour répondre à vos demandes via les réseaux sociaux, par mail ou par téléphone.

Nouveauté 2025 : Les mardis et jeudis : ouverture au public de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Une chaufferie bois en construction

Des travaux ont débuté le 3 février 2025 pour installer une chaufferie centralisée à bois plaquettes, en remplacement des systèmes au gaz naturel de l'école des Chêneries, du centre de loisirs Les Marmousiaux et de la halte-garderie Les P'tits Loups.

Le coût total du projet s'élève à 538 024,06€ TTC financé à 35% par l'ADEME et 45% par le FEDER (union européenne). La fin des travaux est prévue en octobre 2025.

Nouvelles activités fertésiennes

Consultante en évolution professionnelle

Melissa Laugdali propose un accompagnement personnalisé en bilan de compétences, destiné à tous ceux qui souhaitent faire le point sur leurs parcours professionnel, identifier leurs talents, clarifier leurs aspirations et envisager de nouvelles perspectives d'avenir. Forte d'une expérience solide dans le domaine de l'orientation et du développement professionnel, son objectif est d'aider chaque personne à mieux se connaître pour faire des choix éclairés et motivants.
Au-delà de l'accompagnement individuel, cette démarche s'inscrit dans une volonté de contribuer activement à la dynamique économique et sociale locale.

06 24 95 23 07
m.laugdali@gmail.com

Community manager

Installée à La Ferté, Adeline Corjon est Community manager spécialisée dans le domaine du sport et du bien-être. Son rôle, accompagner les professionnels dans leur communication sur les réseaux sociaux. Elle aide particulièrement les coachs sportifs, ostéopathes, naturopathes, réflexologues, coiffeurs, esthéticiennes et autres praticiens du bien-être à gagner en visibilité localement ou en ligne, mieux faire connaître leur activité, créer du lien avec leur communauté et attirer de nouveaux clients.

06 11 83 76 88
adelinecm2024@gmail.com

ACTIVITÉS ADAPTÉES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose, à partir du 16 septembre :

« Randonnons Ensemble » à destination des personnes de plus de 55 ans : le jeudi de 14 h à 16 h 30 pour une randonnée de 5-7 km avec un rythme lent et/ou le vendredi de 8 h 45 à 12 h pour une randonnée de 8 à 10 km avec un rythme plus soutenu.

« Gym Forme », pour les personnes de plus de 62 ans à partir du 16 septembre : les mardis de 9 h 30 à 10 h 30 et de 10 h 30 à 11 h 30 et les mercredis de 10 h à 11 h, dans les salles de l'Espace Sportif et Associatif (ESA).

Ces activités sont animées par l'éducateur sportif de la commune.

Les inscriptions à ces activités seront ouvertes dès samedi 6 septembre, lors de « Festiv'Assos » (au tarif de 30€ le cycle de 15 séances pour la gym), puis à partir du 8 septembre après midi à la MASS. Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), 45 rue Hippolyte MARTIN, ou au 02 38 64 61 36

Théâtre « Un si bel automne »

Une pièce de Georges de Cagliari, avec les comédiens du Théâtre du Chaos. Cette pièce aborde le passage à la retraite à travers une série de scènes où l'on découvre des personnages attachants. Un débat théâtral et une collation suivent la pièce pour échanger et partager.
Lundi 8 septembre 2025, à 14 h 30 à la MASS. Entrée gratuite, places limitées.

Renseignements et inscriptions à la MASS au 02 38 64 61 36

Semaine Bleue 2025

Moment privilégié des retraités et des seniors, la Semaine Bleue propose durant deux semaines des évènements destinés à un large public.

Du 1er au 17 octobre, le CCAS de La Ferté Saint-Aubin a concocté plusieurs rendez-vous : Exposition, Diffusion du film « La promesse de l'aidant » d'Edouard Carrion, démonstration du travail de la laine, Voyage des Aînés, Visite du Jardin des Chêneries, Sensibilisation vieillissement pendant le marché, balade portée en vélo, gym, rando, etc. ... Le programme complet est disponible sur le site internet de la ville.

Tous les événements sont gratuits (hors voyage) et, certains sur réservation.

Renseignements à la MASS au 02 38 64 61 36
La Semaine Bleue sera chaleureuse, conviviale et propice aux échanges !

Voyage des aînés

Le CCAS invite les Fertésiens de plus de 71 ans à une visite exceptionnelle du Sénat le mardi 7 octobre.

Informations pratiques :
Dates d'inscription : Du 26 août au 23 septembre, ainsi que lors de Festiv'Assos.
Conditions : Posséder une carte d'identité en cours de validité.
Participation : Une contribution de 15 € par personne est demandée.

Ne manquez pas cette occasion unique de découvrir les coulisses du Sénat.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, rendez-vous au CCAS ou au 02 38 64 61 36

ETRENNES DES AÎNÉS

Le CCAS a le plaisir de vous informer que, comme chaque année, des étrennes seront offertes aux Fertésiens âgés de plus de 71 ans.
Si vous êtes concernés par cette initiative, vous recevrez prochainement par voie postale un courrier détaillant les modalités retenues ainsi qu'un coupon-réponse à nous retourner. Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du CCAS pour bénéficier de l'action.

La distribution des étrennes sera assurée par les élus et les membres du CCAS entre mi-décembre et janvier.

Friperie d'automne

Retrouvez-nous **le mercredi 1er octobre, à l'Espace Madeleine Sologne, de 8 h 30 à 17 h 30.**
Pour refaire le plein de jolies tenues et chaussures pour démarrer la saison automnale !
Vous trouverez des vêtements et chaussures pour petits et grands, du linge de maison et des chaussures...

Renseignements à la MASS au 02 38 64 61 36

Reprise des activités "Loisirs pour tous" dès le mercredi 3 septembre

Les rendez-vous du mercredi matin reprennent avec un programme riche et varié. En septembre, place à des ateliers manuels et culinaires sur le thème de la rentrée scolaire.
En octobre, une rencontre intergénérationnelle sera organisée dans le cadre de la Semaine Bleue autour de la création d'une fresque en partenariat avec l'Aubinière.
Et pendant les vacances d'octobre, les activités seront placées sous le signe d'Halloween !

Retrouvez les programmes détaillés à la MASS, sur le site internet de la ville et sur la page facebook « L'animation sociale à La Ferté Saint-Aubin ». Inscription obligatoire auprès de la MASS au 02 38 64 61 36

LA LUDOTHÈQUE

• EST UN LIEU D'ACTIVITÉS LUDIQUES OÙ L'ON VALORISE LE PLAISIR DE JOUER.

•EST UN LIEU D'ACCUEIL TOUS PUBLICS, ASSISTANTES MATERNELLES, PARENTS, ENFANTS, GRANDS-PARENTS, À VOS AGENDAS, PRÊT, JEUX !!!

À partir du **lundi 1er Septembre 2025** venez partager des moments de jeux en solo ou en familles aux horaires habituels :
Lundi de 16 h 30 à 18 h
Mardi de 16 h 30 à 18 h
Mercredi de 14 h à 18 h

Penser à regarder sur le site de la ville pour connaitre les dates des **Matinées Bout'choux** (0 – 3 ans).
Attention **changement de jour**, elles auront lieu le **mardi**.

N'oubliez pas de réserver votre place le vendredi après-midi ou le lundi après-midi à la MASS au 02 38 64 61 36

Jeunesse
Ç'EST LA RENTRÉE À LA FERTÉ !

Une rentrée placée sous le signe de l'environnement et de la culture

La rentrée scolaire 2025-2026 s'annonce pleine d'énergie dans les écoles de La Ferté Saint-Aubin. En partenariat avec la Communauté de Communes des Portes de Sologne, la commune souhaite mettre l'accent sur des mesures environnementales et culturelles.
Les écoles volontaires se verront dotées d'oyas, diffuseurs d'eau enterrés, et de récupérateurs d'eau de pluie pour favoriser les pratiques durables dès le plus jeune âge. Une démarche concrète en faveur de la transition écologique.
Sur le plan culturel, les élèves d'élémentaire assisteront à une sortie originale "Opéra orchestre inattendu", tandis que des transports seront pris en charge pour permettre aux classes de visiter le musée des Beaux-Arts d'Orléans.

Les élèves entrant en 6e ont reçu quant à eux le guide "Bonjoür", conçu pour faciliter leur transition vers le collège, avec de nombreuses informations pratiques sur la vie d'un jeune collégien.

Rappel agenda

La campagne d'inscription pour la rentrée 2026-2027 se tiendra du 5 au 31 janvier 2026.

Une année animée au service enfance-jeunesse

Après le grand succès de son spectacle de fin d'année, les équipes lancent une saison dynamique placée sous le signe du partage et de la découverte.
Des rencontres intercentres avec les communes voisines permettront aux enfants de créer des liens et s'ouvrir à d'autres horizons autour de projets communs, tandis que des activités culturelles et de loisirs — théâtre, musique, sport ou arts plastiques — viendront éveiller leur curiosité.
En parallèle, des actions axées sur l'environnement, comme des ateliers nature ou des sorties pédagogiques, renforceront leur conscience écologique tout en favorisant l'apprentissage par le jeu.

Les 30 ans du Conseil Municipal Jeunes se préparent !

Le Conseil Municipal Jeunes de La Ferté Saint-Aubin fêtera ses 30 ans en octobre 2026 ! Trois décennies d'engagement citoyen, de projets portés par les jeunes Fertésiens et d'actions concrètes pour la ville. À cette occasion, une célébration spéciale réunira anciens et nouveaux membres autour d'animations festives et d'un retour sur les moments forts de cette belle aventure démocratique.

Des écoles rénovées pour une rentrée sereine

Des écoles rénovées pour une rentrée sereine
La Ville de La Ferté Saint-Aubin poursuit ses engagements en faveur du bien-être des enfants et de la qualité des infrastructures scolaires.

Cet été, plusieurs établissements ont bénéficié de travaux de rafraîchissement et de modernisation. À l'école des Sablons, les salles de classe retrouvent des couleurs grâce à une réfection complète de la peinture. Du côté des Chêneries, la cour maternelle profite d'un ravalement extérieur, améliorant l'esthétique des lieux. L'école Mireille Prieur voit son éclairage remplacé pour un matériel plus économe et performant, tandis que le portail est également renouvelé. Enfin, l'école du Centre bénéficie d'un coup de neuf avec la remise en peinture du hall d'entrée et des sanitaires.
Autant d'investissements concrets qui témoignent de la volonté municipale d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives des conditions d'accueil toujours meilleures.

Retour en images

Grand spectacle périscolaire Le Village - Mercredi 18 juin

Chantier jeunes de La Courtille, rafraîchissement de la salle de vie par 5 jeunes, avec l'aide d'un agent technique

Mini séjour au camping de la Forêt près de Montargis, activité canoë

Sortie à l'Aquarium de Touraine avec les Marmousiaux

LE PLUI DES PORTES DE SOLOGNE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) des Portes de Sologne a été prescrit par délibération du conseil communautaire en octobre 2019. Il aura à terme vocation à se substituer au plan local d'urbanisme en vigueur sur notre commune depuis 2009. Ce document constitue une véritable feuille de route de la collectivité à l'horizon 2034, tenant compte des dispositions règlementaires en vigueur, pour certaines opposables depuis peu.

Le projet de PLUi a été arrêté par le conseil communautaire le 27 mai dernier. Suite à cet arrêt, les communes de la CCPS ont un délai de trois mois pour émettre un avis sur le projet. Le conseil municipal de La Ferté Saint Aubin s'est réuni à cet effet le 2 juillet dernier.

Focus sur La Ferté Saint-Aubin

Le PLUi arrêté comporte 37 orientations d'aménagement et de programmation (OAP). 10 concernent des secteurs à enjeux identifiés sur La Ferté Saint-Aubin : 7 OAP sont dédiées à de l'habitat (dont 5 en renouvellement urbain et 2 en extension urbaine) et 3 OAP sont dédiées aux activités économiques.
Par ailleurs, 2 bâtiments ont été identifiés comme pouvant changer de destination dans les zones naturelles et 5 secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (dits STECAL) ont été recensés dans ces zones pour permettre le développement d'activités touristiques.

Quel calendrier de la procédure ?

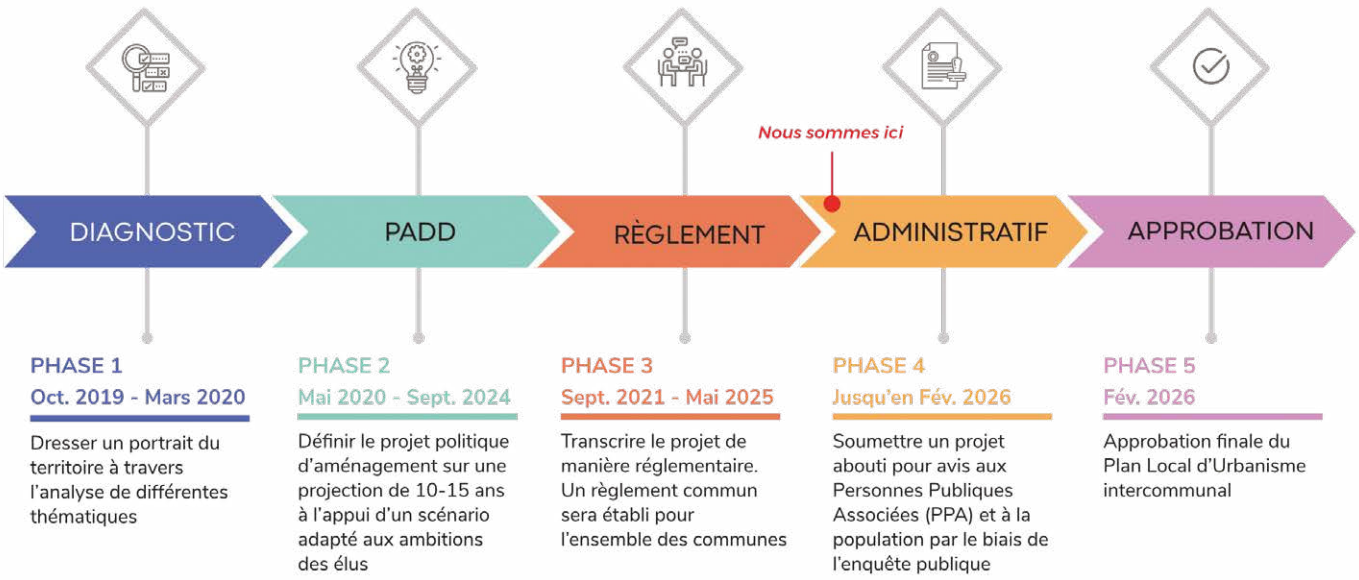

Une enquête publique se déroulera à compter du mois d'octobre 2025. Vous pourrez à cette occasion consulter le projet de PLUi, les avis des services et collectivités consultés en la matière et émettre vos observations sur le sujet.

OPAH Jeudi 16/10 Aides à la rénovation de l'habitat

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat portée par la Communauté de Communes des Portes de Sologne, l'opérateur SOLIHA Loiret sera présent toute la matinée sur le marché avec un camping-car aménagé pour une permanence « hors les murs ». À cette occasion, les conseillers habitat répondront à toutes vos questions sur les aides à l'adaptation et à la rénovation des logements.

Visite ministérielle à La Ferté Saint-Aubin

UNE RECONNAISSANCE POUR NOTRE CŒUR DE VILLE EN TRANSFORMATION

Dans le cadre de sa tournée nationale d'évaluation des communes engagées dans le programme « Petites Villes de Demain », nous avons eu l'honneur d'accueillir **Madame Françoise Gatel,** ministre déléguée à la Ruralité, le jeudi 3 juillet 2025.

Cette journée, placée sous le signe de l'échange a débuté derrière l'Office de Tourisme, où Madame la Ministre a été accueillie par Madame Katia Bailly, Maire de La Ferté Saint-Aubin, entourée des élus municipaux communautaires et départementaux. Ce premier temps d'échanges informel a permis d'expliquer la genèse du projet Cœur de Ville et d'en présenter les objectifs.

La visite s'est ensuite structurée autour d'une déambulation urbaine, à la découverte des étapes concrètes de la transformation du centre-bourg :

- **La graineterie** fut la première halte, illustrant le lien entre patrimoine et renouveau urbain.
- Le parcours s'est poursuivi **vers le parking**, où les **plans d'aménagement** ont permis de visualiser le **rendu final des espaces publics.**
- La visite s'est poursuivie **rue des Jardins** jusqu'au **site du futur jardin public**, symbole de la place retrouvée de la nature en ville.
- La déambulation s'est prolongée sur la **RD2020**, jusqu'à **la place de la Halle**, puis à **la Halle aux Grains**, lieu emblématique d'échanges et de rencontres.
- Enfin, **la rue des Poulies** a mené le cortège jusqu'en **mairie**, où un temps convivial, suivi d'un **temps d'échanges approfondis entre la Ministre, les élus de la commune, de la circonscription, et Madame la Préfète Sophie Brocas** étaient organisés par la Préfecture.

Tout au long de cette visite, Madame la Ministre a salué la cohérence du projet Cœur de Ville, ainsi que la forte implication des habitants à travers les démarches de concertation citoyenne. Elle a souligné l'ambition de notre commune pour un développement harmonieux et durable, au service du bien-vivre et de l'attractivité locale.

Nous remercions l'ensemble des partenaires, élus, agents et citoyens engagés dans cette dynamique territoriale. Leur mobilisation fait de La Ferté Saint-Aubin un exemple vivant de transition réussie pour les petites villes de demain.

Environnement

Démantèlement du barrage situé derrière le complexe aquatique

La continuité écologique d'un cours d'eau, définie par la directive cadre sur l'eau de 2000, vise à assurer la libre circulation des espèces aquatiques, leur accès aux habitats nécessaires à leur reproduction et à leur survie, ainsi qu'à permettre le transport naturel des sédiments et le bon fonctionnement des zones riches en biodiversité.

Dans ce cadre, le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB) a mené en 2014 un diagnostic visant à recenser les ouvrages faisant obstacle à cette continuité écologique. Cette étude recommandait notamment le démantèlement de plusieurs barrages situés sur notre commune.

En 2019, c'est le barrage de Mérignan devenu obsolète qui a été refusé de démanteler.

Aujourd'hui, c'est au tour du barrage situé derrière la piscine en raison aussi du vieillissement avancé des vannes devenues trop difficiles à manœuvrer. Dans un premier temps, la municipalité a émis la possibilité de le remettre en état mais cela s'avérerait particulièrement coûteux sans garantie de durabilité, et dans un contexte de dérogation triennale dont elle bénéficie par arrêté préfectoral.

La commune a donc pris la décision de le démanteler afin de restaurer durablement la continuité écologique du cours d'eau.

Ainsi, en fonction du débit de la rivière, les travaux seront réalisés courant Septembre. Des travaux de renaturation du lit mineur seront également réalisés en amont de l'ouvrage.

La "rue Joffre" une rue commune pour redessiner et repenser la voirie et l'espace public !

Comme prévu dans son schéma directeur des mobilité actives, la commune de La Ferté Saint Aubin poursuit son engagement en faveur de la mobilité avec la création d'une « Rue Commune » au niveau de la rue Joffre.
L'objectif de ce projet est de redonner de la place aux piétons, aux cyclistes et aux riverains sur un axe très emprunté notamment par nos jeunes. En réaménageant la voirie et en repensant les usages, la municipalité souhaite encourager et sécuriser les mobilités douces, apaiser la circulation automobile et renforcer la convivialité entre tous les usagers de ce quartier.

Concrètement, la rue Joffre deviendra un espace partagé où voitures, vélos et piétons cohabitent dans le respect de chacun. Les aménagements prévus permettront de réduire la vitesse des véhicules motorisés et d'améliorer la sécurité des déplacements.
Accompagné par le bureau d'études BL évolution, ce projet sera mené grâce à une réflexion menée en concertation avec les riverains et acteurs concernés. Avant la réalisation définitive des travaux, des aménagements test seront mis en place.

Tous à vélo à la découverte des châteaux cachés !

À l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, la municipalité vous invite à participer à une balade à vélo le dimanche 21 septembre. Rendez-vous à 9 h 30, Place de la Gare pour une excursion d'environ 10 kilomètres où vous aurez l'opportunité d'admirer plusieurs châteaux de l'extérieur habituellement fermés au public, grâce à la générosité de leurs propriétaires qui ouvrent exceptionnellement leurs portes.

Plus d'information auprès du service environnement : 02 38 61 93 80

Tribune libre du groupe de majorité municipale

Alors que nous entamons une période de pré-campagne électorale, notre engagement envers vous demeure intact : continuer à faire avancer notre commune avec détermination, transparence et écoute.
Depuis plusieurs années, notre majorité a œuvré pour bâtir un territoire plus dynamique, solidaire et respectueux de l'environnement. Grâce à votre confiance, nous avons pu concrétiser de nombreux projets : amélioration des infrastructures, soutien à l'économie locale, développement des services publics et, surtout, la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), un outil essentiel pour préparer l'avenir de notre commune. Ce document s'inscrit dans une planification qui intègre les objectifs de développement durable, la réduction de l'empreinte carbone, la préservation des espaces naturels, ainsi que la promotion des modes de déplacement doux. S'agissant de logement, la responsabilité s'impose aussi à tous les acteurs, publics comme privés, et le cadre réglementaire offre déjà des outils pour promouvoir une mixité sociale et fonctionnelle.
Il est dommage que ce document soit autant critiqué, alors qu'il constitue simplement la traduction du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) et du PADD (Plan d'aménagement et de développement durables), tous deux approuvés à l'unanimité par la majorité comme par l'opposition !
Nous sommes bien conscients que le contexte actuel pose de nombreux défis — économiques, sociaux, environnementaux. Mais, c'est en restant unis, en poursuivant nos efforts et en poursuivant un dialogue ouvert avec vous que nous répondrons ensemble à ces enjeux.
En cette période, notre priorité reste de continuer à investir dans la qualité de vie, dans l'éducation, la sécurité, la culture, tout en veillant à la prudence budgétaire.
Nous remercions tous ceux qui s'engagent au quotidien pour le bien commun, et nous invitons chaque habitant à continuer à faire entendre sa voix, à participer aux débats et à s'impliquer dans notre belle aventure collective.
Ensemble, avançons avec confiance vers un futur partagé, où notre commune reste un lieu d'épanouissement, de solidarité et de progrès.

Fertesiens, Fertesiennes, nous restons à votre écoute.
cerf.laferte@gmail.com

Tribune libre du groupe d'opposition municipale

Un Plan Local d'Urbanisme peu adapté au changement climatique

L'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui détermine pour les prochaines années l'aménagement de nos villes en matière de logement, de transport ou encore d'activités économiques, tout en prenant en compte urgences environnementales et sociales, touche à sa fin. Répond-il réellement à tous les enjeux ? Pour nous, la réponse est non ! En conséquence, nous avons voté contre ce PLUi.

Les PLUi, clé de voûte de la lutte contre le dérèglement climatique

Le dérèglement climatique est un fait que nul ne peut remettre en cause. Il est indispensable de mobiliser les acteurs de l'aménagement, dont les élus, pour contribuer à atténuer ce changement climatique et pour permettre à nos villes de s'y adapter. Les plans d'urbanisme, tel que celui en cours d'élaboration par la Communauté de Communes, ont un rôle crucial. Ils doivent concilier les objectifs de développement des énergies renouvelables avec les contraintes architecturales, paysagères et environnementales (notamment la préservation de la biodiversité), ainsi qu'avec les enjeux de mixité sociale, de production de logements et de rénovation du bâti existant.

Pour notre PLUi, un problème de fond ...

En ce qui concerne notre plan local d'urbanisme, nous regrettons qu'aucun critère environnemental d'incitation à l'utilisation d'énergies renouvelables ne soit inscrit dans le règlement des secteurs où se situeront les futures constructions de la ville. D'autres manques sont constatés : pas de règles sur une orientation adaptée (pour développer l'énergie solaire), pas d'obligation d'un minimum de végétalisation. Nous déplorons aussi un retour en arrière avec l'autorisation de clôtures en parpaing de 1m80 de hauteur en limite de domaine public, participant ainsi à l'augmentation de la température en ville. Par ailleurs, aucune obligation en termes de mixité sociale ne figure dans les zones destinées aux futurs logements.

... et un problème de méthode

Sur la forme, si la concertation avec les élus a bien fonctionné au lancement de la procédure, il a fallu attendre longtemps avant d'avoir accès au détail et donc aux choix réalisés par les maires et l'exécutif de la Communauté de Communes. Nos marges de manœuvre furent donc très faibles pour corriger ce que nous considérons comme des erreurs.
C'est désormais à vous de jouer. Dans le cadre de l'enquête publique, vous pouvez vous exprimer et vous faire entendre, et faire en sorte que les questions environnementales et sociales soient réellement prises en compte !

Gabrielle Bremond, Manuela Chartier,
Jean-Frédéric Ouvry, Steve Renard
unevillepourtous@yahoo.fr

COMPTE RENDU DES SÉANCES DES CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE PUBLIQUE, SALLE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 109

21 mai 2025
Motion contre la fermeture de classe à l'Ecole élémentaire des Sablons

L'Assemblée à l'unanimité refuse la fermeture d'une classe dans l'école élémentaire des Sablons et demande le maintien d'une sixième classe élémentaire afin d'offrir aux élèves les conditions adéquates pour une prise en charge et un enseignement de qualité.

Attribution du marché pour la démolition du pavillon Mesland (Graineterie–habitation)

Les entreprises pour les travaux de démolition ont été retenues. L'Assemblée à l'unanimité autorise Madame le Maire ou son représentant à attribuer le marché relatif aux travaux de démolition du pavillon Mesland après validation de la commission d'appel d'offres.

Présentation du rapport annuel d'activité de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CCAPH)

Le CCAPH est un observatoire local de l'accessibilité mais aussi une instance de gouvernance et de mise en cohérence des initiatives des multiples acteurs publics et privés présents sur le territoire communal. Son objectif est d'assurer la continuité de la chaîne de déplacements et d'éviter une mise en accessibilité fragmentée. L'Assemblée à l'unanimité prend acte de la présentation du rapport annuel de la CCAPH 2024.

Elaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde et mutualisation des données, des biens et des services

Considérant l'importance d'anticiper, de se préparer et de réagir efficacement face aux risques majeurs, la Communauté de Communes des Portes de Sologne à choisi de s'équipe d'une plateforme collaborative permettant une meilleure coordination entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de crise. L'Assemblée à l'unanimité approuve la mise à disposition réciproque entre les communes membres des données utiles à la gestion des risques dans le respect du RGPD et de la réglementation applicable à la protection des données, de matériel de secours, de logistique, de transport ou de communication ainsi que de moyens humains nécessaires à la gestion d'une crise.

2 juillet 2025 Avis sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) arrêté

Le PLUi a été arrêté par le conseil communautaire le 27 mai dernier. Suite à cet arrêt, les communes de la CCPS ont un délai de trois mois pour émettre un avis sur le projet. L'Assemblée à l'unanimité a émis un avis favorable à 22 voix « pour » et 6 voix « contre ».

Composition du Conseil communautaire de la CCPS à compter du prochain renouvellement

L'Assemblée à l'unanimité décide de fixer dans le cadre d'un accord local à 29 le nombre de sièges de délégués communautaires.

Participation de Fonds d'Aide aux jeunes (FAJ) et Fonds Unifié Logement (FUL) pour l'exercice 2025

Ces fonds constituent une aide importante pour accompagner les personnes rencontrant des difficultés sociales. Comme chaque année il est proposé que la commune renouvelle sa participation à ces dispositifs. L'Assemblée à l'unanimité participe au financement de FAJ pour un montant de 841,28€ et du FUL à hauteur 3 518,08€ pour 2025.

Rappel

Les comptes rendus, délibérations et procès-verbaux des séances sont consultables sur le site internet de la ville.

PROGRAMMATION BIBLIOTHÈQUE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2025

DU 20 SEPTEMBRE AU 25 OCTOBRE

« Urami », impressions Gyotaku entre Sologne et Japon de Baptiste Sinturel

Originaire du Japon, le Gyotaku est une pratique ancestrale qui consiste à fixer l'empreinte d'un poisson sur un délicat papier de mûrier Kozo. Chaque détail et nuance d'écailles sont immortalisés par l'encre.
Vernissage vendredi 19 septembre à 18 h 30 en présence de l'artiste.

SAMEDI 20 SEPTEMBRE, 10 H 30

Tralalire, histoires pour petites et grandes oreille à partir de 2 ans

C'est la rentrée ! Mesdames, Messieurs, un tonnerre d'applaudissements pour le retour sur scène de la fantastique, dynamique, charismatique Super Sabine !

MERCREDI 24 SEPTEMBRE, 18 H 30

Comité de lecture « Les Mots pour le dire »

Liste des choses à faire pour bien démarrer la nouvelle année scolaire :

- S'accorder le temps de lire au moins une fois par jour
- Participer aux rencontres du club lecture
- Rencontrer des amateurs de livres passionnés pour partager nos coups de cœur et découvrir les dernières pépites littéraires.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE ET SAMEDI 4 OCTOBRE, 13 H 30 À 15 H

« Le Rire et la Joie»

Ateliers philo animés par Céline Dupont-Leroy alias « Madame 100 000 questions ˚ »
Et si nous nous retrouvions en ce début d'année scolaire pour constituer une communauté solognote de recherche philosophique, et questionner ensemble les concepts du Rire et de la Joie ?
**Formée par l'association SEVE « Savoir Être et Vivre Ensemble » à l'animation d'ateliers philo*

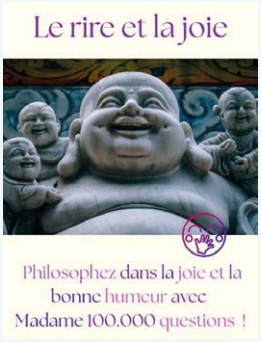

VENDREDI 17 OCTOBRE, 20 H 30

Concert Les Ailes au Nord, « Amour(s) »

Deux voix, un alto, une guitare, des textes réalistes et poétiques qui racontent le couple aux influences folks, celtiques, parfois pop ou électro, bienvenue dans l'univers feutré d'Ariane et Stéphane !

En couple ou en solo, embarquez pour une histoire universelle avec ses hauts, et ses bas lors d'un concert intimiste à inscrire de toute urgence dans votre agenda.

SAMEDI 18 OCTOBRE, 10 H 30

Tralalire «Sorcières et Cie! »,

Histoires pour petites et grandes oreilles à partir de 2 ans
Elles ont un balai, un grand nez, et aiment s'amuser à vous effrayer. Ce sont, ce sont...les sorcières bien sûr ! Il se pourrait que Super Sabine ait invité quelques amies un peu « spéciales » pour fêter Halloween.

DU 29 OCTOBRE AU 27 NOVEMBRE

« L'expo Cornebidouille ! »

En collaboration avec L'école des loisirs
Enfin une exposition sur la sorcière préférée des enfants... surtout ceux qui ne mangent pas leur soupe ! Découvrez l'univers incroyable de Cornebidouille à travers douze illustrations et douze silhouettes de Magali Bonniol, avec en bonus des activités inédites concoctées dans notre marmite géante ;-).

MERCREDI 5 NOVEMBRE, 18 H 30

Comité de lecture « Les Mots pour le dire »

Venez découvrir la musique irlandaise le temps d'une soirée avec :
• **Les Maudits Français** (1ère partie) :
Une invitation musicale au voyage entre chants à répondre, chanson à boire, balades, complaintes et airs à danser. Une expérience musicale hors du temps, collective et participative pour retrouver le goût simple de la convivialité et de la fraternité dans une ambiance chaleureuse digne d'un pub irlandais.
• **The Bards of Sweeney :**
Ils illustrent, de la meilleure façon possible, la richesse de la musique irlandaise : Accordéon, chant/guitare, banjo, violon, batterie/ percussions, cinq musiciens qui jouent une musique profondément sociale et festive...

Vendredi 19 septembre, 20 h, Espace Madeleine Sologne.
10€, gratuit (-10 ans), 02 38 64 81 34 / lafertesaintaubin.fr
(saison culturelle)